



Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes
104 boulevard Georges Clemenceau
35200 Rennes

Assemblée générale

Ferme de Quincé

Le mardi 18 juin 2024 – 17h00

Membres du Conseil d'Administration présents

Membres Fondateurs

M. Renaud MICHEL

Coordinateur du pôle Transition écologique - ADEME

Intercommunalités

M. Olivier DEHAESE

Président de l'ALEC du Pays de Rennes

Mme Sylvie PRETOT-TILLMANN

Liffré Cormier Communauté

Communes

Mme Karine CHATEL

Saint Armel

M. Erwan DÉTOC-LE LARDIC

La Chapelle Thouarault

M. Jean-Luc DUBOIS

Langouët

M. Sébastien GIRARD

Verne sur Seiche

Mme Marine KECHID

La Mézière

M. Vincent LAIZÉ

Le Rheu

M. Fabrice MATHOULIN

Chantepie

Mme Annick MONNIER

Miniac-sous-Bécherel

Mme Gaëlle PIERRE

Bruz

Mme Anne-Hélène TUAL

Acigné

M. Jean-Paul VUICHARD

Laillé

Acteurs Publics

M. Ludovic BROSSARD

CEBR

M. Gilles DREUSLIN

Syndicat Mixte du Pays de Rennes

Acteurs privés

M. Aurélien BERTIN	VALOEN
M. Nicolas JOFFREAU	ENEDIS
Mme Marie MORANTIN	CAPEB 35
Mme Lauriane RAT-TUDAL	Engie solutions

Invités, non membres du conseil d'administration, présents

M. Yvon BASSET	Fondation Abbé Pierre
Mme Ophélie BIGOT	EHOP
M. Philippe BOINET	Brécé
M. Gaëtan CERCLÉ	FFB 35
Mme Léonie CHATAIN	Chargée de mission climat – Breizh ALEC
Mme Mélanie CHAUVIN	Cadre en Mission
Mme Sylvie COURCELLE	Inofaber
Mme Armelle DAMIANO	AILE
M. Adrien DEROUINEAU	Crédit Agricole
Mme Lucile FAUVIAUX	Breizh ALEC
Mme Béatrice FOURMOND	CAPEB 35
Mme Mathilde GUYARD	Green Cyclette
M. Olivier HERVELIN	CAFEX, Commissaire aux comptes
Mme Sophie LANTERNIER	SDE 35
M. Laurent LE BRETON	ALKANTE
Mme Christelle LE GOFF	Cabinet GEIREC
Mme Marie LELIEVRE	Cabinet GEIREC
Mme Christelle LEPROUST	Rennes Métropole
M. Lénaïg LHARIDON	EHOP
M. Erwan MENUET	3 Regards Léo Lagrange
Mme Anne STRUGEON	KEOLIS
M. Jean-Guy THEURIER	Maison Ronceray
M. Philippe THOMAS	Bourgbarré
Mme Fabienne ABOUD	Responsable du pôle administratif - ALEC
Mme Mathilde AUBRY	Conseillère grand public - ALEC
Mme Lisa BERROU-MONNIER	Chargée de mission mobilité - ALEC
M. Florian CALCAGNO	Conseiller CEP – référent fonds chaleur - ALEC
M. Victor CHALMEL	Conseiller grand public - ALEC
M. Ange-Marie DESBOIS	Responsable de projets aménagement et bâtiment durable -
ALEC	
M. Florian DUPERRAY	Chargé de communication - ALEC
M. Maxime DREVO	Conseiller acteurs du territoire - ALEC
Mme Caroline DUVAL	Assistante de direction - ALEC
M. Jérôme GAUTIER	Conseiller grand public - ALEC
Mme Nathalie GIBOT	Responsable du pôle acteurs du territoire - ALEC
Mme Jeanne GRUEAU	Chargée de mission grand public - ALEC
Mme Méline GUILLEUX	Conseillère grand public - ALEC
Mme Pauline HESNAULT	Conseillère CEP - ALEC
M. Sylvain LABICHE	Conseiller CEP – référent CEP - ALEC
M. Joachim LAFRECHOUX-LANCELIN	Stagiaire à l'ALEC
M. Yann LE COQ	Conseiller CEP - ALEC
Mme Amélie LEGENDRE	Chargée de communication - ALEC
Mme Claire LE GENTIL	Directrice de l'ALEC

M. Geoffrey LE PAGE	Chargé de communication - ALEC
Mme Jessica MONGE-SOTO	Econome de flux - ALEC
Mme Laurence MONNIER	Assistante administrative - ALEC
Mme Nathalie MOREL	Conseillère grand public - ALEC
Mme Fanny PERRIER	Chargée de mission climat auprès des entreprises - ALEC
M. Benoît PHILIPPE	Conseiller CEP - ALEC
M. Fabien POTTIER	Conseiller CEP – référent CEE - ALEC
Mme Elisabeth RIBEIRO	Responsable du pôle grand public - ALEC
M. Olivier ROCHE	Responsable du pôle collectivités locales - ALEC
Mme Morgane SEZNEC	Econome de flux - ALEC
Mme Stéphanie VETIER	Responsable du pôle communication et sensibilisation - ALEC

Invités, membres du conseil d'administration, excusés

Membres Fondateurs

M. Jean-Noël GUERRE	ADEME
M. Pierre JANNIN	Ville de Rennes

Communes

Mme Claire BRIDEL	Liffré
Mme Aurélie QUEMENER	Vezein le Coquet

Acteurs Publics

M. Jean-Claude BÉLINE	SDE 35
-----------------------	--------

Acteurs privés

Mme Sandrine CASSAN	Archipel Habitat
M. David COLIN	GRDF

Invités, non membres du conseil d'administration, excusés

Mme Nathalie APPÉRE	Maire de Rennes et Présidente de Rennes Métropole
M. Hervé BAUDOIN	Bourgbarré
Mme Alice BOIZARD	Chargée de mission Transition écologique – Communauté de communes de Val d'Ille Aubigné
M. Olivier CHOLLET	GEIREC - Expert-comptable
M. Ludovic COULOMBEL	Département 35
M. Paulo DOS SANTOS	Conseiller CEP - ALEC
Mme Cégolène FRISQUE	Ville de Rennes
M. Sébastien GUERET	Noyal Chatillon sur Seiche
M. Daniel GUILLOTIN	Ville de Rennes
Mme Claire GUIRIMAND	Dorémi
M. Marc HERVE	Ville de Rennes
Mme Claire LESVIER	Chargée de communication - ALEC

Après des visites de l'immeuble *Le Mouvement Perpétuel* dans le quartier Beauregard et de la ferme de Quincé (maraichage, guinguette), Olivier DEHAESE, Président de l'ALEC du Pays de Rennes, remercie les participants de leur présence et déclare l'assemblée générale ouverte.

Découverte du rapport d'activité 2023

Comme l'année passée, Olivier DEHAESE invite les personnes présentes à découvrir le rapport d'activité 2023 à travers un jeu : cette année c'est un blind test. Chaque pôle de l'ALEC présente quelques-uns de ses événements, animations ou temps forts de l'année passée.

Rapport d'activité en musique : <https://www.alec-rennes.org/lalec-en-2023/>

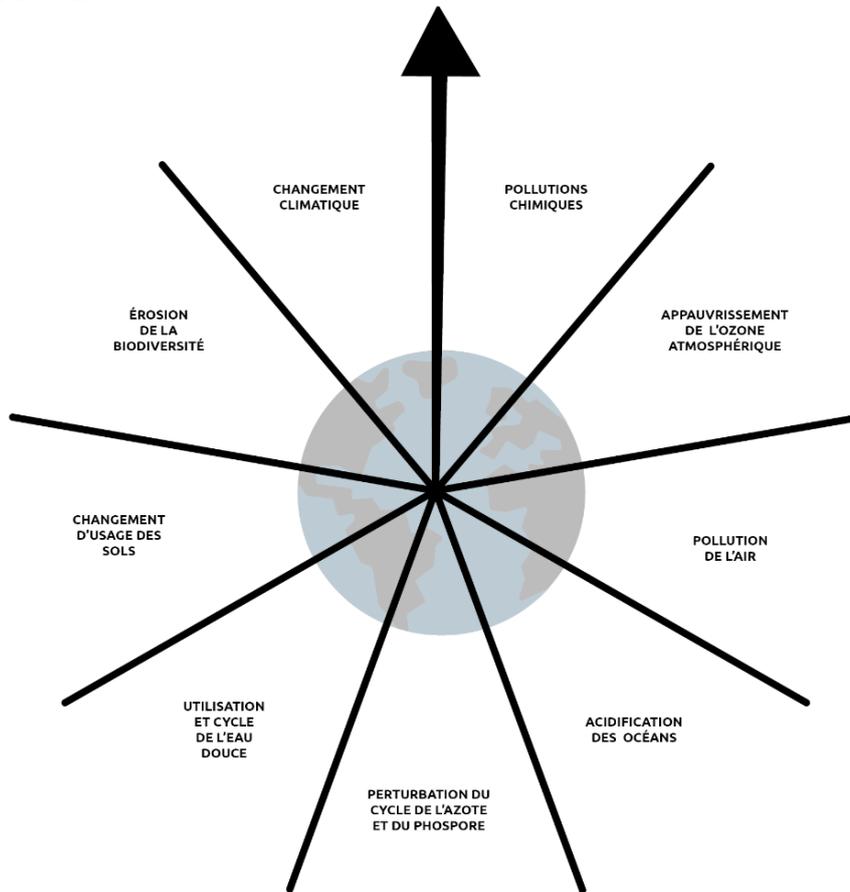
Temps de sensibilisation autour de la théorie du Donut de Kate Raworth

Geoffrey LE PAGE, référent sensibilisation, propose à l'assemblée de découvrir la théorie du Donut, créée par l'économiste britannique Kate Raworth, déclinée en atelier par l'ALEC.

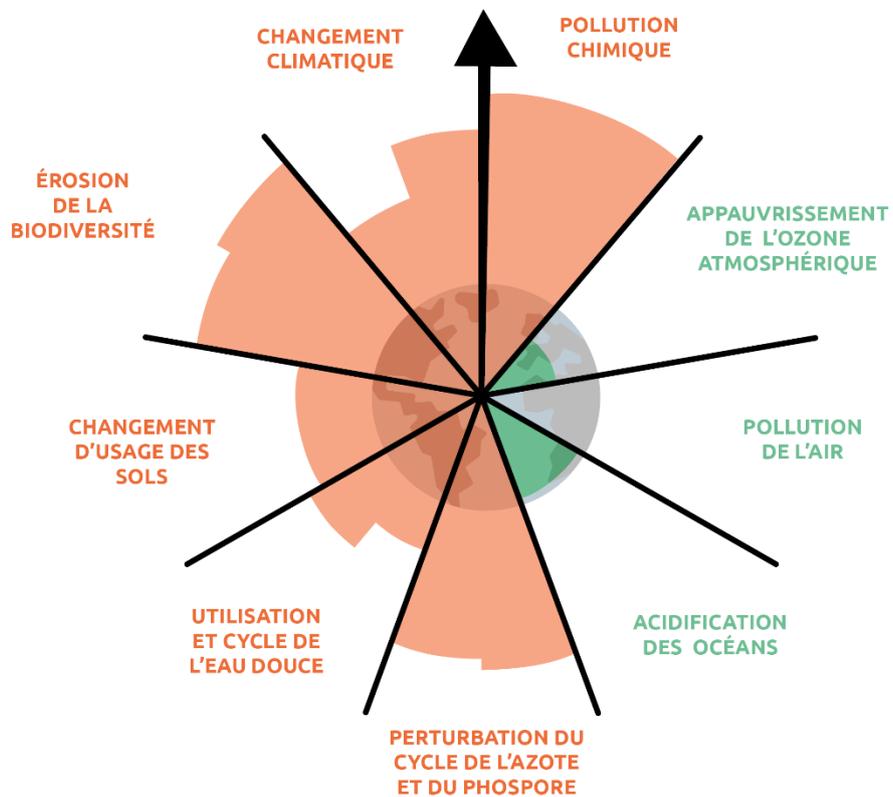
A grand renfort d'objets récupérés, l'équipe de l'ALEC accompagne Geoffrey pour présenter les 9 limites planétaires, dont 6 sont atteintes à ce jour. La théorie du Donut expose la relation entre ces 9 limites et les planchers sociaux en deçà desquels la population mondiale ne peut vivre décemment. Tout le défi consiste à se développer en restant entre ces limites planétaires et ces planchers sociaux.



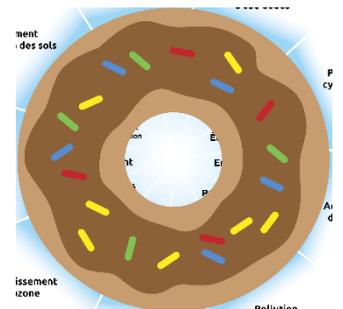
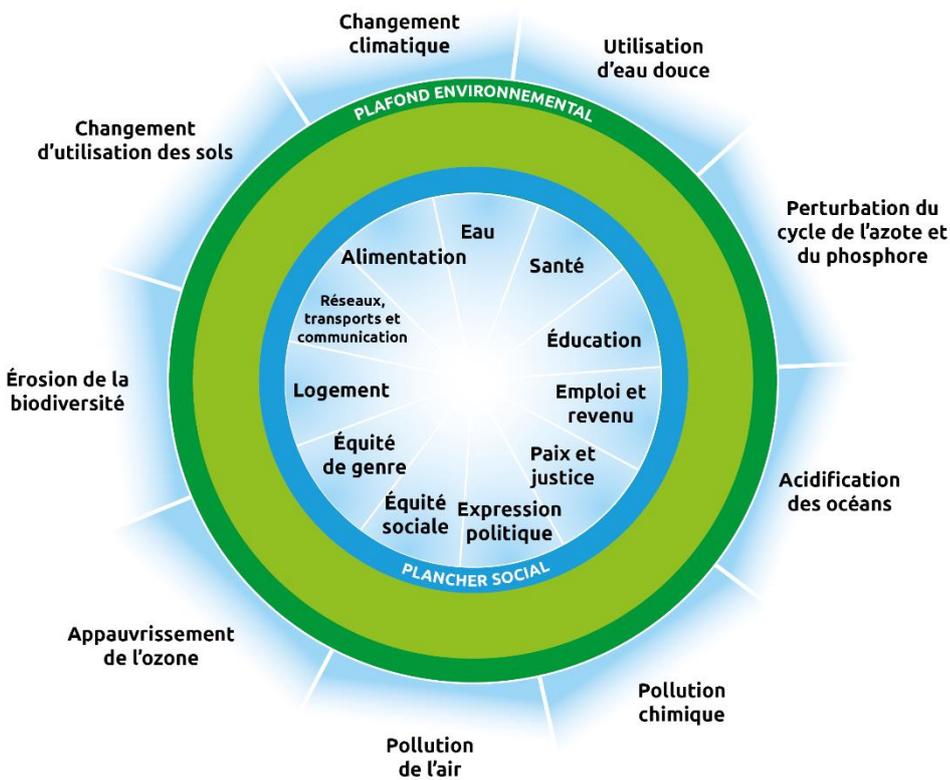
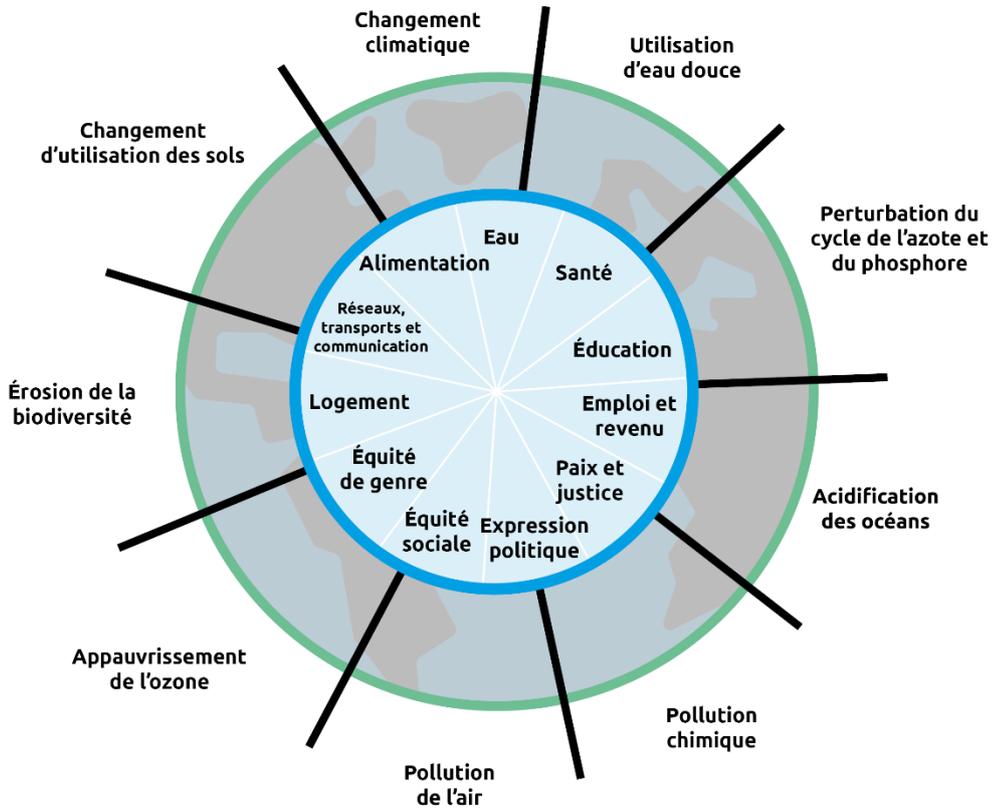
Les 9 limites planétaires



Dont 6 sont déjà atteintes



11 planchers sociaux se confrontent à ces limites pour exprimer les enjeux de justice sociale.



A la lecture du donut, la question qui se pose est comment assurer un développement satisfaisant de tous les pays sans mettre en danger l'équilibre de la planète.

L'enjeu majeur qui en découle est de changer l'imaginaire et le référentiel des économistes.

A la suite de cette présentation synthétique de la théorie du donut, Geoffrey LE PAGE propose un exercice pratique aux participants. Il s'agit d'imaginer des décisions que pourrait prendre la gouvernance (de l'ALEC ou de la structure qu'il·elle représente) pour contribuer à une société qui prospère dans cet espace sûr et juste.

Quelques exemples : choisir sa banque en fonction de son impact environnemental, prendre en compte l'accessibilité aux transports en commun et intégrer la question du confort d'été dans le cadre d'un projet de déménagement de ses locaux.

Votes

- Olivier DEHAESE, fait part de son rapport moral en tant que Président. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.
- Rapport d'activités 2023 : approbation à l'unanimité
- Rapport financier 2023 :

Produits : 1 599 550 €

Charges : 1 609 429 €

Résultat net après impôts : 1 041 €

Olivier DEHAESE excuse Monsieur CHOLLET, expert-comptable, qui ne peut être présent, retenu par une autre réunion.

Monsieur Olivier HERVELIN, commissaire aux comptes, présente succinctement les conclusions de son rapport qui valide les comptes 2023 malgré la persistance d'une incertitude sur la fiscalité sans inquiétude mais qu'il se doit de signaler. Il mentionne également son rapport spécial sur les conventions réglementées. Ces deux rapports sont consultables à l'agence.

Approbation à l'unanimité du rapport financier 2023.

- Affectation du résultat 2023 en report à nouveau : approbation à l'unanimité
- Budget 2024 : approbation à l'unanimité
- Election d'un nouveau membre du Conseil d'Administration – collège des acteurs privés

L'association EHOP présente sa candidature au collège des acteurs privés qui compte 4 sièges vacants sur la liste des membres élus en Assemblée Générale Exceptionnelle du 7 novembre 2023.

EHOP est élue à l'unanimité au collège des acteurs privés.

- Montants de cotisations pour adhérer à l'ALEC pour l'année 2025

Olivier DEHAESE rappelle à l'assemblée les chiffres de l'inflation et les cotisations de base et CEP des 4 dernières années :

	Inflation	Cotisation de base	Cotisation CEP
2021	+ 1.6 %	0,10 €	1,45€/hab
2022	+ 5.2 %	0,10 €	1,46€/hab
2023	+ 4.9 %	0,10 €	1,48€/hab
2024	+ 2.2 % (au 31/05)	0,10 €	1,50€/hab

Il rappelle également le montant des cotisations pour les acteurs publics et privés :

Budget (pour les acteurs publics) Chiffre d'affaires (pour les acteurs privés)	2021 -2022 2023	2024	Proposition pour 2025
Inférieur à 1 million d'euros	200 €	210 €	230 €
Compris entre 1 et 5 millions d'euros	500 €	520 €	580 €
Compris entre 5 et 10 millions d'euros	1 000 €	1 050 €	1 100 €
Supérieur à 10 millions d'euros	2 000 €	2 100 €	2 300 €

Les tarifs de cotisations ont été étudiés et discutés en conseil d'administration.

Olivier DEHAESE propose les tarifs suivants pour 2025 :

Cotisation de base : 0,11 € / habitant

Cotisation au CEP : 1,55 € / habitant

Cotisation des acteurs publics et privés :

- Budget inférieur à 1 million d'euros : 230 €
- Budget compris en 1 et 5 millions d'euros : 580 €
- Budget compris entre 5 et 10 millions d'euros : 1 100 €
- Budget supérieur à 10 millions d'euros : 2 300 €

Ces tarifs 2025 sont adoptés à l'unanimité.

- Coûts jour de référence pour l'année 2025

Il rappelle enfin les coûts jours de référence :

	2021 à 2023	2024	Proposition 2025
Pour les demandes de subventions des adhérents	550 €	570 €	580 €
Pour les demandes de subventions de non adhérents	600 €	625 €	640 €
Pour les demandes de subventions des gros programmes (écoTravo, fonds chaleur, CEP) pour des adhérents	475 €	490 €	510 €
Pour les prestations pour des adhérents	600 € HT	625 € HT	630 € HT
Pour les prestations pour des non adhérents	650 € HT	680 € HT	690 € HT

Les coûts jour ont été étudiés et discutés en conseil d'administration.
Olivier DEHAESE propose les tarifs suivants pour 2025 :

Coût jour pour les demandes de subvention des adhérents : 580 €

Coût jour pour les demandes de subvention des non-adhérents : 640 €

Coût jour pour les demandes de subventions des gros programmes des adhérents : 510 €

Coût jour pour les prestations pour des adhérents : 630 € HT

Coût jour pour les prestations pour des non-adhérents : 690 € HT

Ces coûts jour de référence 2025 sont adoptés à l'unanimité.

La validation de ces tarifs et coûts jours de référence a pour conséquence **la modification automatique de l'article 7 « Montant des cotisations » du règlement intérieur.**

L'assemblée générale se termine à 19h45.

Olivier DEHAESE, Président de l'ALEC du Pays de Rennes

